

# DONNONS UNE MAJORITÉ AU CHANGEMENT

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE  
— JURE  
**FRANÇOIS  
HOLLANDE**



**RAMLATI ALI**

Mes chers compatriotes,

**Nous entendons souvent que la gauche est contre Mayotte.**

C'est oublié que le combat pour le maintien de Mayotte au sein de la République Française a connu dès le début l'adversité unanime des responsables politiques nationaux de droite comme de gauche. Il a fallu beaucoup de ténacité et d'obstination de nos aînés (Mesdames ZENA MDERE, BOUENI MTITI, Messieurs MARCEL HENRY, YOUNOUSSA BAMANA, INOUSSA BEN ALI, ZOUBERT ADINANI..) pour que la majorité de droite de l'époque respecte la volonté profonde des Mahorais. Nos compatriotes considèrent la création du département de Mayotte comme une source des dépenses inopportunes en ces temps de crise. Au contraire, François HOLLANDE n'a cessé d'affirmer que Mayotte est une chance pour la France et il l'a répété il y a deux mois à Mamoudzou.

**Nos opposants avancent régulièrement que la gauche est laxiste, incapable de gérer un pays ou une collectivité.**

Le modèle social français repose sur le principe de solidarité nationale au bénéfice des plus démunis. En 1981 la gauche a accompli de grandes avancées sociales. Les français ont renouvelé leur confiance au Président MITTERAND en 1988. Il ne viendrait à l'esprit de quiconque de penser que le peuple aie voté de nouveau pour des « gestionnaires incompetents ». Pareillement, toutes les élections intermédiaires des quatre dernières années ont vu le succès de la gauche. Les français accordent pleinement leur confiance aux capacités de gestionnaire des dirigeants de gauche. Aujourd'hui, avec François HOLLANDE nous retrouverons le chemin de la croissance en dépit de la crise.

### **Plus récemment François HOLLANDE est accusé d'être contre la société mahoraise.**

La position du Président de la République sur le vote des étrangers a été réaffirmée lors de son dernier passage sur l'Île. Cette loi ne concernera ni Mayotte ni la Guyane. François HOLLANDE en homme de dialogue a su tenir compte des spécificités de la société mahoraise.

En ce qui concerne le mariage homosexuel, le même front commun va porter la voix des mahorais pour obtenir la non application de cette loi à Mayotte. En effet, le mode de vie de la population mahoraise est à l'opposé des valeurs défendues par cette proposition.

**L'obstination de nos aînés a permis la création du Département de Mayotte après 53 ans de lutte.** Bon nombre de ces engagés de la cause mahoraise de la première heure n'ont pas eu la chance de voir aboutir ce combat. Il faut leur rendre dignement un hommage sincère.

Ils ont su aller « contre la marche de l'Histoire » en revendiquant le rattachement de Mayotte à la République française. Nos parents ont fait le choix de la liberté, de la stabilité, de la paix et du bien être.

Aujourd'hui, le Département est là mais la situation mondiale a évolué. La population connaît de nouvelles inquiétudes. En tant qu'héritier, nous avons l'obligation d'adopter une nouvelle méthode de travail et d'action au service de la population de Mayotte.

**C'est dans ce contexte que ma candidature prend tout son sens. Je viens vers vous afin de vous présenter mes propositions pour accompagner les enjeux de Mayotte.**

Les actions que je vais mener s'inscrivent dans les engagements présidentiels avec l'appui officiel du Parti Socialiste qui sortira sans aucun doute victorieux des législatives. **Cependant, je défendrai les adaptations utiles selon les réalités locales, chaque fois que l'intérêt de Mayotte sera en jeu.** Mon programme se décline en trois grands axes : l'accompagnement de l'économie locale, la promotion du vivre ensemble et le renforcement de l'action publique à Mayotte.

### **Accompagnement de l'économie locale**

L'économie est en déclin et ceci bien avant les mouvements sociaux de 2011. Tous les secteurs connaissent des dysfonctionnements qui ne permettent pas aux entrepreneurs (commerçants, artisans, agriculteurs, pêcheurs, professionnels du tourisme, exploitant individuel, etc.) de développer leur activité et d'en vivre convenablement (impayés administratifs, concurrence déloyale, exploitation de main d'œuvre clandestine, faible rentabilité, difficultés d'installation et de financement, manque de main d'œuvre qualifiée, etc.).

De plus, la commande publique a lourdement chuté, or la quasi-totalité des entreprises en dépendent. De même, les transferts des fonds publics de type subventions ont quasiment disparu.

Les conséquences directes de ce ralentissement sont la fermeture définitive de nos petites entreprises (les plus fragiles) et l'augmentation du chômage technique et économique.

**Le projet socialiste vise à relancer durablement l'activité économique par la croissance.**

La première urgence à Mayotte consiste à renégocier le plan de relance de l'économie pour un démarrage des travaux au plus tard dans les trois prochains mois, intégrer l'ensemble des projets viables validés par les élus locaux et alléger voir accélérer le processus de recouvrement de subvention étatique pour palier aux difficultés des collectivités locales.



**La seconde priorité** est la révision par avenant du contrat de projet en cours avec recadrage des cinq axes d'actions prioritaire sur des opérations réalistes d'ici 2014, ainsi que l'engagement d'une réflexion concertée sur le prochain contrat de projet Etat-Région Mayotte.

**La troisième série de mesure** contribuera à renforcer l'entrepreneuriat.

- \* Création de la banque publique d'investissement.
- \* mise en place des zones franches.
- \* Participation effective des petites entreprises à la commande publique.
- \* Approfondissement du plan Mayotte 2015 pour l'agriculture et la pêche.
- \* Financement étatique d'emplois d'avenir.
- \* Recours à des contrats de génération en CDI.
- \* Incitation à l'utilisation d'énergie propre et à la lutte contre les gaspillages.

**En 2014, Mayotte a rendez-vous avec l'Europe.** Il est impératif de trouver des voies et moyens rapides pour accéder aux critères d'éligibilité au statut de région ultrapériphérique.

### **Promotion du vivre ensemble**

L'insécurité est un fléau à endiguer par des mesures d'ordre socio-économique et culturel.

Mayotte possède une population jeune nécessitant un encadrement conséquent. Le recrutement d'enseignants supplémentaires nous concerne ainsi que la création de poste de médiateurs culturels pour l'accompagnement scolaire des enfants en difficultés. Le lancement d'une nouvelle génération d'opérations de renouvellement urbain (maisons de quartier, cybercafés, salles de sport, ateliers pédagogiques, ...etc.), en concertation avec les élus et les associations, favorisera la cohésion sociale.

La famille élargie constitue le socle de notre société mahoraise. Nous nous devons de défendre et de protéger le système d'entraide, qui originellement émane de ce socle familiale.

Nous devons assurer à chacun une existence décente. Je m'engage à lutter contre l'oligopole et les marges abusives qui sont à l'origine de la vie chère. Le RSA sera fixé à 50% par rapport au montant national à partir de 2013. Je demanderais l'élargissement à Mayotte des dispositifs de droit commun ayant trait aux retraités. Avant 2017, il y aura 33 000 logements nouveaux construits sur des terrains publics. La régularisation foncière des zones des pas géométriques doit être facilitée au profit des occupants historiques.

Les associations culturelles et sportives ont un rôle primordial de cohésion sociale, il faut qu'elles soient soutenues plus massivement. En particulier, le centre culturel mahorais doit devenir une réalité.

### **L'éducation et la formation sont au centre du projet de notre Président.**

L'accueil en maternel des enfants de trois ans sera la règle (600 salles de classe construites à cet effet). Une concertation sera menée avec tous les acteurs sur le rythme scolaire et la suppression des rotations. L'allocation de rentrée scolaire sera revalorisée de 25% dès 2012.

Le centre universitaire devra être adapté aux réalités mahoraises, voire régionales (formation milieux marins, formation à l'encadrement juridique et financière, ...etc.). Le centre de formation professionnelle augmentera l'employabilité des demandeurs d'emploi et développera les compétences des salariés.

Mayotte est en zone sinistrée sur le plan médical, environ 80 médecins pour 100 000 habitants. Je prône la mise en œuvre des mesures attractives :

\* dans le public : pour sédentariser sur des postes existants et à créer, rendre obligatoire un séjour d'un an des chefs de clinique du CHU de l'Océan Indien, instaurer une vraie année universitaire de préparation à l'entrée des facultés médicales, à défaut d'une première année sur place

\* dans le privé : favoriser l'installation sur toute l'île de professionnels de santé avec l'instauration des zones franches médicales, et la mise en place de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire puis l'Aide Médicale de l'Etat et enfin, mise en place effective de transport sanitaire.

## Renforcement de l'action publique à Mayotte

Des avancées notoires ont été enregistrées au cours de ces vingt dernières années mais il reste bon nombre de politiques publiques à développer. Les institutions publiques locales (ARS, Pôle Emploi, Sécurité Sociale, la CAF) doivent être autonome et avoir les moyens humains, financiers et matériels pour y concourir.

L'**acte III de la décentralisation** promis par François HOLLANDE sera incarné par le pacte de confiance et de stabilité pour les dotations aux collectivités locales. Je militerai pour que les dotations accordées à Mayotte soient revalorisées en associant les élus locaux et que le pacte garantisse un niveau fixe de dotations de l'Etat d'une année à l'autre afin d'assurer leurs nouvelles missions.

Il faudra accompagner la transition statutaire des agents publics. L'indexation des rémunérations des fonctionnaires pour 2013 et le cycle de concertation dès 2012 avec les syndicats sur les questions statutaires des agents font partis des engagements du Président François HOLLANDE. Je propose de réunir les représentants syndicaux à Mayotte afin de défendre ces dossiers au niveau national.

La **réforme de la fiscalité** à Mayotte en 2014 constitue un préalable à toute autre réforme d'envergure, notamment pour le passage en région ultrapériphérique. Les élus locaux seront associés parce qu'ils sont concernés au premier chef pour l'application des impôts locaux. Enfin, des compensations financières devront être établies pour contrebalancer les manques à gagner.

L'Etat doit assurer la continuité territoriale : il doit engager des grands travaux de réhabilitation de voies de circulation, il doit participer au service public du transport maritime de Mayotte, il doit faire aboutir sans délais la réalisation de la piste longue.

Mes chers concitoyens, nous avons le devoir, non seulement pour nous-mêmes mais surtout pour les générations futures, de nous **engager** pour la réussite de notre jeune département. Les Françaises et les Français viennent d'accorder leur confiance à François Hollande en le portant à la présidence de la République.

Nous devons nous engager à notre tour, avec **François Hollande**, notre Président, donnons au changement une majorité la plus forte possible à l'Assemblée nationale.

**Votez le changement avec Ramlati ALI**



---

**Pour réussir le changement avec François Hollande,  
donnons une majorité forte à l'Assemblée nationale  
les 10 et 17 juin.**

---